

PRÉFET DE LA VENDÉE

Préfecture
Direction des relations
avec les collectivités territoriales
et des affaires juridiques
Pôle environnement

La Roche sur Yon, le 22 MARS 2019

Section des installations classées (ICPE)

Dossier suivi par
Mme Dominique BESNARD
Tel : 02 51 36 70 07
dominique.besnard@vendee.gouv.fr
Références à rappeler : DB n° 2019/0456
Dossier n° 2002/1717

Monsieur,

Dans le cadre de la réglementation des installations classées, vous avez transmis, par voie dématérialisée, votre dossier de réexamen des conditions d'exploitation de l'élevage IED que vous exploitez à SAINT MARS-LA-REORTHE :

- nom : GAEC PUAUD
- élevage IED n° 0585.03106
- n° SIRET : 39132109800017
- adresse de l'exploitation : La Petite Blotière 85590 SAINT MARS-LA-REORTHE
- adresse administrative : 4 la Petite Blotière 85590 SAINT MARS-LA-REORTHE

L'instruction technique de votre dossier a été finalisée le 12 mars 2019 par l'inspection des installations classées auprès de la direction départementale de la protection des populations.

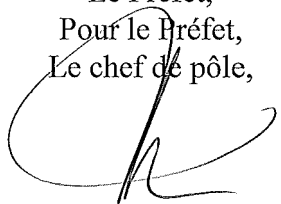
Votre dossier est déclaré conforme par l'inspection.

Aussi, je prends acte des engagements que vous avez pris dans le dossier de réexamen ; ils pourront vous être opposés lors de contrôles réalisés par l'inspecteur de l'environnement à compter du 21 février 2021 (date limite de mise en œuvre des MTD).

Je transmets copie de la présente lettre à l'inspecteur des installations classées auprès de la direction départementale de la protection des populations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le chef de pôle,



Benoît BONTEMPS

Monsieur le gérant du GAEC PUAUD
4 la Petite Blotière
85590 SAINT MARS-LA-REORTHE